



# Règlement demi-pension - 1er Trimestre 2016

publié le 04/11/2016

---

Les avis aux familles relatifs au paiement de la demi-pension pour le premier trimestre sont en cours de distribution. La date limite de paiement est fixée au 16 novembre 2016.

Rappel pratique : Les familles peuvent effectuer leur paiement par virement.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.